

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

OBJET :
Affectation du résultat
2022 du budget annexe ZA
BONSECOURS de la Ville

Date de la
convocation
du Conseil municipal

31 mars 2023

Service financier :
Jmb/dd/ma - 2023.039

SG-2023/04-11

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

23/05/2023

Par délégation de la DGf,

C. CORDIER

REPUBLICQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
028-212804041-20230411-2023-04-11D-DE
Date de transmission : 22/05/2023
Date de réception en préfecture : 22/05/2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le DOUZE du mois de AVRIL à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 31 mars.

La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

MM. STEPHO, MALANDAIN, Mmes LUCAS, BENABI, M. DETAMANTI, Mme MANSON, M. RICHARD, Mme BOUGRARA, M. MORIN, Mmes EMOND, MONTIGNY, M. TRAPATEAU, M. LOUDIERE, Mmes POMMIER MERABTI, SENECHAUX, MM. CAN, AHSAINÉ, Mmes QUERITE, REPARAT, PFEIFFER'OVA,

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme VIGNY à M. DETAMANTI, M. GLIZE à M. MALANDAIN, Mmes HENRI à M. MORIN, M. YOUNSSI à Mme QUERITE, M. SIADOUA à Mme LUCAS,

Absent excusé : Néant

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, MM. CHBABI, HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI,

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres votants : 26

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20 h 50

Le Conseil Municipal réunit sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Maire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2022 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 ;

Constatant que le CFU 2022, du budget annexe ZA BONSECOURS de la ville de Vernouillet, présente les résultats suivants :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CLOTURE DE	LA SI	CFU 2022	REALISER 2022	RESTES A	PRENDRE EN
	L'EXERCICE 2021	En 2022			REALISER	COMPTÉ POUR
		-1068		D		L'AFFECTATION
				R		DE RESULTAT
INVEST	- 313 640,98		- €	- €	- €	- 313 640,98 €
FONCT	331 380,32		- €	- €		331 380,32 €

Le budget de la ZA Bonsecours étant une gestion de stock, l'excédent de résultat de la section de fonctionnement doit rester en section de fonctionnement afin de permettre l'écriture de sortie des stocks pour les terrains vendus.

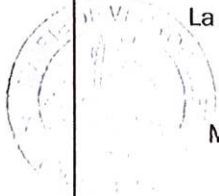
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022		331 380,32 €
Affectation obligatoire :		
	REC SI	
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF		331 380,32 €
Ligne 001= - 313 640,98€ DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif		
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

Après avoir délibéré,

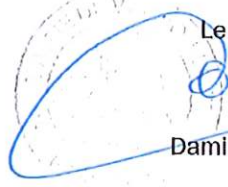
APPROUVE à l'unanimité,

Pour copie certifiée conforme.



La secrétaire de séance,

Michèle MANSON



Le Maire,

Damien STEPHO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.